

Réf: Dossier N° : 001825

Avis de constitution

SOCIETE « ATELIER IVOIRIEN DES CUISINIERS
» en abrégé « AIC »

**Siège social: Abidjan Cocody Riviera 2 QUARTIER SOGEFIA
APPARTEMENT 549 BLOC 20 lot 549 ilot 20 04 bp 1940 Abidjan 04**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 21 mai 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 21 mai 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « ATELIER IVOIRIEN DES CUISINIERS» en

**Objet: LES COURS ET ATELIERS DE CUISINE
LA RESTAURATION
LA RESTAURATION COLLECTIVE ET LES SERVICES TRAITEURS
LE RECRUTEMENT ET LE PLACEMENT DU PERSONNEL DE CUISINE
ET D'HOTELLERIE**

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: Abidjan Cocody Riviera 2 QUARTIER SOGEFIA
APPARTEMENT 549 BLOC 20 lot 549 ilot 20 04 bp 1940 Abidjan 04**

GÉRANT: KONAN N'DRI VALERY

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01685 du 21/05/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11345/GTCA/RC/2021 du 21/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

